Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260605-20260601-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 5 juin à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 10

V. Elshout, S. Chesnel, T. Fretay, A. Coudray, J. Hodouin, P. Souchu, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, J. Brézel,

Etaient absents :3

C. Duchêne, M. Franco Sanhez, C. Guilment

Etaient excusés :

C. Duchêne, M. Franco Sanhez, C. Guilment

Monsieur Guilment a donné procuration à Mme Elshout

Madame Duchêne a donné procuration à M. Fretay

Monsieur Brézel a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 1er juin 2026

Date d'affichage : 1er juin 2026

****

Délibération 2026-06-01

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Jacques Brézel, Jacqueline Haudouin, Aurélie Coudray et Esther Jupin.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260605-20260601-DE

b) Les candidatures enregistrées :

Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Candidatures enregistrées
Délégués :

- Virginie ELSHOUT - Jacques BRÉZEL - Thierry FRETAY

Suppléants :

- Sylvie PICHOT - Patrice SOUCHU - Esther JUPIN

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de bulletins : 12
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

c) Élection des délégués

Ont obtenu :
- Mme Virginie ELSHOUT – 12 voix
- M. Jacques BRÉZEL - 12 voix
- M. Thierry FRETAY - 12 voix

Mme Virginie ELSHOUT, Mrs. Jacques BRÉZEL et Thierry FRETAY, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Ont obtenu :
- Mme Sylvie PICHOT – 12 voix
- M. Patrice SOUCHU - 12 voix
- Mme. Esther JUPIN - 12 voix

Mme Sylvie PICHOT, M. Patrice SOUCHU et Mme. Esther JUPIN, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

MAIRIE DE CHAUVIGNE
ILLE-ET-VILAINE